

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRISON (Loire)**

Le Maire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers en exercice a été faite le 21 mars 2023, dans les formes et délais prescrits par la loi ;
- la présente délibération a été publiée, par extrait, le 29 mars 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 25

Votants : 33

L'an **DEUX MIL VINGT-TROIS**, le **lundi vingt-sept mars à dix-neuf heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de MONTBRISON, dûment convoqué, s'est réuni **salle de l'Orangerie à Montbrison**, en séance publique, sous la présidence de M. Christophe BAZILE, Maire.

Etaient présents : M. Christophe BAZILE, Maire, Président, M. Gérard VERNET, Mme Catherine DOUBLET, M. Joël PUTIGNIER, M. Abderrahim BENTAYEB, M. Pierre CONTRINO, Mme Géraldine DERGELET, M. Jean-Yves BONNEFOY, adjoints, M. Bernard COTTIER, M. Jean-Paul FORESTIER, M. Gilles TRANCHANT, Mme Thérèse GAGNAIRE, Mme Valérie ARNAUD, M. François BLANCHET, M. Guillaume LOMBARDIN, M. Nicolas BONIN, M. Luc VERICEL, Mme Cindy GIARDINA, Mme Cécile MARRIETTE, M. Edouard BION, M. Jean-Marc DUFIX, M. Vincent ROME, Mme Emmanuelle GUIGNARD, Mme Jacqueline VIALLA, M. Xavier GONON, conseillers, le quorum est atteint.

Absents : Mme Martine GRIVILLERS, Mme Christiane BAYET, Mme Claudine POYET, Mme Béangère ISSLER-VEDRINES, Mme Justine GERPHAGNON, Mme Marine VENET, Mme Zoé JACQUET, Mme Mireille de la CELLERY.

Mme Martine GRIVILLERS avait donné pouvoir à M. Abderrahim BENTAYEB, Mme Christiane BAYET à Mme Géraldine DERGELET, Mme Claudine POYET à M. Gérard VERNET, Mme Béangère ISSLER-VEDRINES à M. Christophe BAZILE, Mme Justine GERPHAGNON à M. Guillaume LOMBARDIN, Mme Marine VENET à M. Edouard BION, Mme Zoé JACQUET à M. Jean-Marc DUFIX, Mme Mireille de la CELLERY à M. Pierre CONTRINO.

Secrétaire : M. Joël PUTIGNIER.

**Délibération n°2023/03/21 – Demande de subvention au titre de l'appel à projet "soutien aux équipements et à la mise en conformité des salles de spectacles" auprès du Centre National de la Musique (CNM)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29 ;

M. Joël PUTIGNIER propose au Conseil Municipal de bien vouloir solliciter auprès du CNM une subvention d'un montant de 200 000 € au titre de l'appel à projet "soutien aux équipements et à la mise en conformité des salles de spectacles" pour un montant de travaux estimé à 840 532 € pour les travaux de réhabilitation du Théâtre des Pénitents.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré à l'unanimité, décide de solliciter auprès du CNM une subvention d'un montant de 200 000 € au titre de l'appel à projet "soutien aux équipements et à la mise en conformité des salles de spectacles" pour les travaux de réhabilitation du Théâtre des Pénitents.

A MONTBRISON,  
CERTIFIE EXECUTOIRE

LE MAIRE,

LE SECRETAIRE,